

LE BŒUF D'HERBE A-T-IL ENCORE UN AVENIR EN NORMANDIE ?

DANS LES MILIEUX DE L'ELEVAGE, LA NORMANDIE A LA REPUTATION DE NE PAS AVOIR FAIT LA REVOLUTION EN MATIERE DE PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE.

Est-ce simplement manque d'audace chez les descendants des hardis Vikings ou y a-t-il des raisons explicatives ?

1) Rappelons quelques traits caractéristiques de la Normandie.

— *Au plan du climat*, nous sommes sur la frange maritime du continent, ce qui signifie une relative brièveté des hivers, une bonne pluviométrie (entre 650 et 900 mm bien répartis toute l'année), d'où une saison de *plein pâturage* d'au moins deux cents jours auxquels s'ajoutent trente à cinquante jours, selon les années, de demi-pâturage, selon les catégories d'animaux et les performances exigées, ces jours supplémentaires correspondant au moins à un bon entretien dans des conditions économiques très favorables.

— *Sur le plan de l'aptitude des sols*, la Normandie comporte une alternance de plaines limoneuses et fertiles (Pays de Caux, Plaine du Neubourg, Plaine de Caen, Plaine d'Argentan, etc.) et de paysages demi-montagneux

(Suisse Normande, Vallée d'Auge et leurs contreforts, phyllades schisteuses de Laint-Lô, bordure des Alpes Mancelles...).

Ceci a abouti au fait que les cinq départements normands, avec 5,5 % du territoire français, représentent 12 % des surfaces en herbe de France.

— Une relative densité de population rurale avait abouti à l'organisation d'une province laitière bien équipée en cheptel et en industries de transformation puisque, pour 1967, les statistiques indiquaient que la production laitière des cinq départements représentait 14,5 % de la production nationale.

Bref, quand on pense à l'agriculture normande, on doit penser en priorité à l'atout laitier et ne pas oublier que cela implique, pour les bovins de boucherie, une place *volontairement secondaire*, mais *néanmoins nécessaire*, compte tenu de l'importance de son herbe et des exigences en travail de la production laitière.

2) Quels sont les bovins de boucherie de Normandie, actuellement ?

Les estimations des services statistiques situent cette industrie à un niveau voisinant 100.000 tonnes, ce qui correspondrait en 1970 à un chiffre d'affaires d'environ 600 millions de francs (60 milliards d'anciens francs).

Les vaches laitières réformées constituent les deux tiers des effectifs, mais il resterait pour les bovins autres que vaches un tonnage voisin de 50.000 tonnes pour 350 millions de francs.

A part quatre mille taurillons environ pour 1970, l'essentiel de ce chiffre d'affaires est représenté par des châtrons et des génisses qui, élevées pour la reproduction, en auront été éliminées pour diverses raisons.

Une bonne représentation que l'on puisse donner de ces bovins d'herbe nous semble pouvoir être tirée des résultats de contrôle de croissance effectué dans l'Eure, en insistant dès le départ sur le fait que, *contrairement aux races à viande*, aux vêlages très regroupés au printemps, ces bovins d'herbe normands naissent pratiquement tout au long de l'année. On constate cependant depuis quelques années une augmentation des vêlages d'automne-hiver et un creux marqué de naissance en juillet et août.

Pour les éleveurs de notre Syndicat qui sont « naisseurs-finisieurs » (1), nous trouvons les poids vifs à la vente suivants :

de 550 à 600 kg	17,5 %	} soit ici 73,5 % entre 600 et 750 kg
de 600 à 650 kg	33,5 %	
de 650 à 700 kg	26 %	
de 700 à 750 kg	14 %	
supérieur à 750 kg	8 %	

Nous trouvons aussi les âges exacts à la vente suivants :

avant 900 jours	8,5 %	} soit ici 74,5 % avant 3 ans révolus
entre 900 et 1.000 jours	35 %	
entre 1.000 et 1.100 jours	31 %	
entre 1.100 et 1.200 jours	16,5 %	
au-delà de 1.200 jours . .	8 %	

Ces chiffres permettront donc de répondre à deux critiques formulées souvent et qui relèvent d'une connaissance trop sommaire de la réalité :

a) « Les bœufs d'herbe normands sont des bœufs de quatre ans. »

Il y en a certainement quelques-uns, mais ils ne sont pas représentatifs de la moyenne.

b) « On peut faire en dix-huit mois ce que la production traditionnelle faisait en trois ans. »

Bien que le lien entre poids et âge à la vente ne soit pas systématique, il faut admettre qu'au-delà de trois ans il s'agit en majorité de poids supérieur à 700 kg et l'on n'en est pas là à dix-huit mois.

Par ailleurs, pour la race Normande, la qualification de la carcasse, exprimée en cotation, est généralement meilleure quand les carcasses sont lourdes. Donc, à partir d'un veau, choisir d'en tirer une carcasse lourde,

(1) Nous contrôlons les performances d'un grand nombre de châtrons qui sont vendus en maigre avant leur finition et un nombre important de châtrons achetés par d'autres adhérents en maigre : ces deux catégories ne peuvent évidemment pas entrer dans les statistiques ci-dessus mais nous pouvons porter témoignage de ce que leurs performances ne sont pas très sensiblement différentes.

c'est choisir d'améliorer la qualification commerciale (et inversement choisir une production légère, c'est choisir de réduire la qualification commerciale).

Le déroulement des carrières va être lié au rythme des saisons de pâturage.

L'éleveur normand subit une *première phase* obligatoire et coûteuse qui est celle de la transformation du veau monogastrique en mangeur d'herbe. Cette phase peut demander au minimum quatre mois, le plus souvent six à sept mois.

Ensuite, le jeune est conduit selon *un objectif de croît statural prioritaire*. L'objectif n'est pas d'obtenir des records purement sportifs, mais de combiner le meilleur prix de revient pour la meilleure valeur ajoutée possible dans l'optique des cours de marché de maigre, en s'appuyant au maximum sur cette fameuse herbe dont nous disions que l'homme en dispose sans alternative culturale possible.

Enfin, lorsque le squelette est suffisamment développé, il est prévu une *phase finale d'engraissement*, qui avait lieu presque exclusivement au pâturage dans le passé, qui peut être aujourd'hui organisée en hiver, dans la mesure où quelques surfaces peuvent être cultivées soit en maïs, soit en betteraves.

Le graphique ci-joint indique cette alternance des croûts entre hivernages et saisons d'herbe et met en évidence les différents aboutissements auxquels les bœufs normands accèdent.

3) Ce type de production comporte des handicaps sérieux.

— Premier handicap : *le capital engagé en cheptel est lourd.*

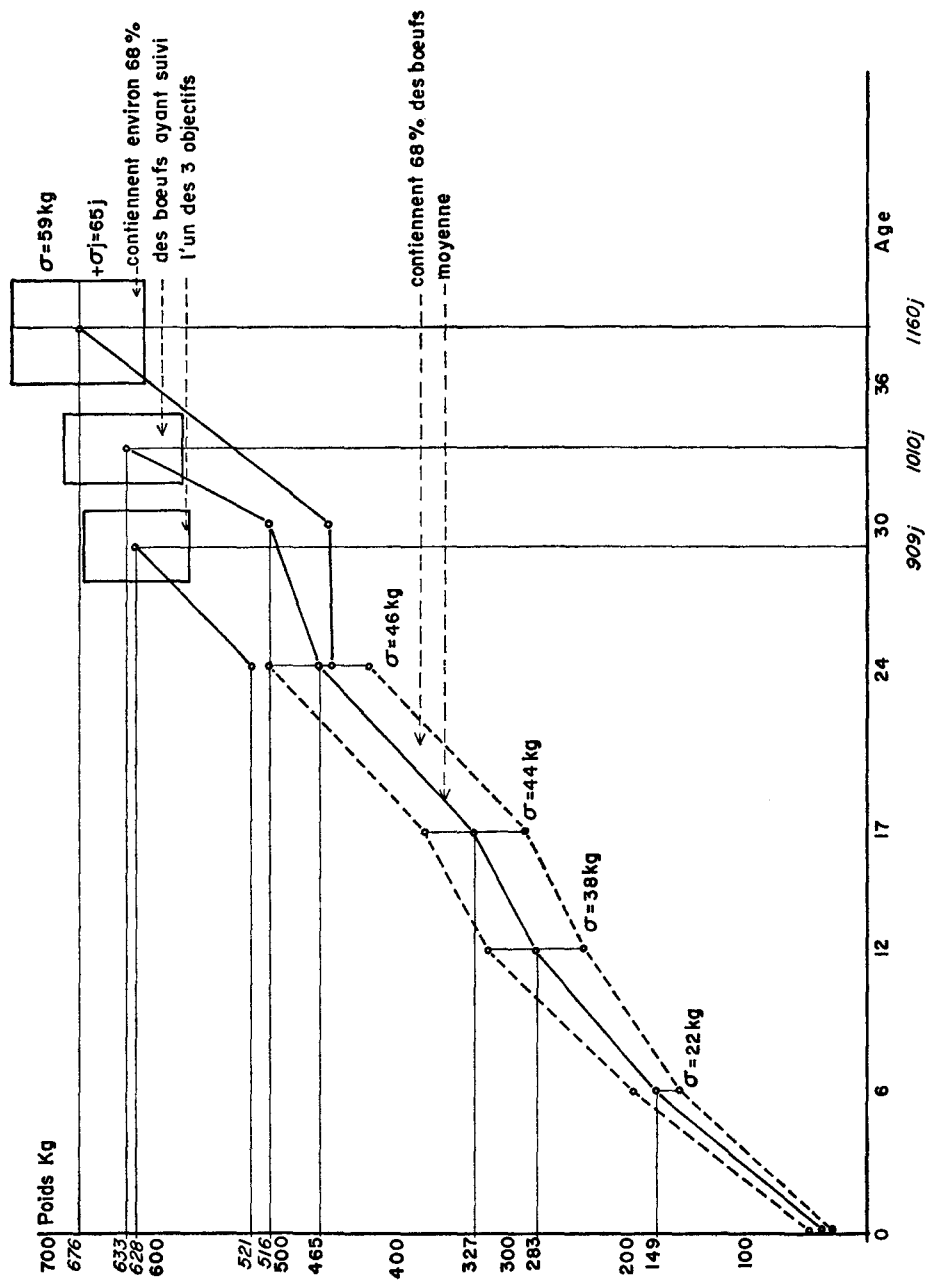
En francs de 1970, la production d'un bœuf de 700 kg vif, âgé de trente-six mois, implique que soit immobilisé en moyenne dans l'année financière :

- un animal maigre de trente mois ... valeur d'inventaire : 2.000 F
- un animal maigre de dix-huit mois . valeur d'inventaire : 1.400 F
- un animal maigre de six mois valeur d'inventaire : 850 F

4.250 F

24 pour une vente brute d'environ 2.600 à 2.700 F, mais ceci est bien connu.

B œ u f d ' h e r b e



CROISSANCE PONDERALE
 ET ABOUTISSEMENT DES BŒUFS NORMANDS
 (Syndicat de contrôle de croissance de l'Eure)

- Deuxième handicap : La tendance naturelle de ce type de production est de conduire la grande majorité des finitions bouchères sur une époque donnée (juillet à novembre) engendrant une *irrégularité saisonnière des cours*, les bœufs d'herbe tombant en majorité sur la phase des cours effondrés.
- Troisième handicap : L'herbe pâturée est peuplée de quelques parasites internes qui ne sont encore maîtrisés que dans le cadre de mesures *coûteuses*. Les agressions parasitaires n'ont pas la même gravité tous les ans, d'où une tendance de certains éleveurs à faire « le pari » d'économiser la prévention et quelquefois cela entraîne de sérieux ennuis sanitaires.

4) Mais le bœuf d'herbe présente des avantages certains sur d'autres systèmes.

- Premier avantage, à rapprocher du premier handicap cité plus haut : *Le capital engagé en infrastructures est très léger* et il y a donc peu d'amortissements à réaliser : nous connaissons de nombreux lots *totalément en plein air à partir de l'âge de six-sept mois*. C'est une compensation aux inconvénients du relief que de trouver souvent des surfaces portant correctement un certain piétinement d'hiver.

D'autres éleveurs admettent que, pendant les soixante-dix - quatre-vingts jours les plus favorables (1^{er} janvier-10 mars) les animaux dégradent fortement un espace limité et ils refont un semis à la volée en avril, dont la production est bonne à partir de juin.

- Deuxième avantage : *Economie de main-d'œuvre et de la qualification de la main-d'œuvre.*

Entre le 1^{er} avril et Noël, les soins consistent surtout en « surveillance ». Entre Noël et le 1^{er} avril, on voit souvent des organisations assez médiocres, mais nombre d'éleveurs ont déjà fait de bons efforts en ce sens. Ainsi, grâce à l'association de libre service ensilage, plein air, plus « libre service pâturage », tout ceci signifiant le « libre épandage des déjections » (!), nous avons pu identifier des temps de travaux annuels extrêmement réduits :

Par exemple : pour trente élèves entre quinze - dix-huit mois et vingt-sept-vingt-neuf mois, d'avril à avril :

- 110 heures de surveillance ou travail d'avril à novembre,
 - 50 heures de surveillance ou travail de décembre à fin mars,
- soit 5 h 1/4 par élève pour un exercice financier de douze mois.

Autre exemple : soixante élèves de dix-douze à vingt-deux - vingt-quatre mois, sans aucun abri :

- 260 heures de surveillance et alimentation de décembre à fin mars,
- 260 heures de surveillance de fin mars à décembre.

En termes de comptabilité, dans un ensemble assez important, cela correspondrait à une productivité par homme de 350 à 400 animaux, et ce chiffre peut donner à réfléchir.

- Troisième avantage : *Souplesse vis-à-vis de l'hétérogénéité des potentiels génétiques* : une récente étude consacrée à des taurillons déplorait que les animaux n'avaient pas eu l'homogénéité de résultats que l'on trouve en poulets de chair ou en porcs.

Les éleveurs de notre génération ne doivent pas trop s'illusionner sur les progrès en cette matière : l'hétérogénéité existe et nous devons nous en arranger ; le coût léger des infrastructures permet de faire des reports d'animaux peu coûteux, en fonction de l'évolution staturale des différents sujets, sans avoir eu à les prédéterminer strictement à un âge trop jeune. C'est en *triant dans des lots différents en âge* que l'on peut obtenir une relative *homogénéité de qualités bouchères*.

- Quatrième avantage : *Souplesse vis-à-vis du coût relatif des U.F.*

Dans la conjoncture européenne, les U.F. concentrées dépassent le coût de 60 centimes, d'autres aliments, dont l'herbe ou le maïs, sont à peine à la moitié. Dans toutes nos observations sur l'utilisation de concentrés à 0,60 F au-delà de sept-huit mois, il est apparu que les kilos de poids vif obtenus en supplément par rapport aux régimes sans concentrés avaient un prix de revient prohibitif. Au contraire, l'aménagement de phases de simple entretien suivies de croît compensateur permettrait d'abaisser les coûts. Nous convenons qu'il s'agit là d'une carte qu'il faut manier avec savoir-faire : certains éleveurs en abusent, alors que d'autres ne s'en servent pas assez. Mais c'est là que réside une des joies du « management ».

5) Le bœuf d'herbe a-t-il donc encore un avenir ?

Dans la concurrence mondiale, entre toutes les viandes, la viande rouge bovine a certainement un ciel chargé de nuages au-dessus d'elle. Dans cette concurrence, le bœuf d'herbe peut rester compétitif.

- à condition de ne pas faire reposer son avenir sur des excès de béton et de ferraille (investissements légers, amortissements légers) ;
- à condition de faire l'objet d'une conduite technique raisonnée, mais cela ne veut pas dire qu'il faille toujours chercher des 1.000, 1.200, voire 1.500 g par jour. De courtes périodes volontairement dirigées sur 0 g/jour à la bascule ne signifient pas que la croissance, ce phénomène biologique complexe, soit arrêtée, alors que ces phases peuvent permettre d'économiser les francs qui feront le profit du propriétaire, grâce au jeu de la compensation, qui est actuellement la clef des prix de revient ;
- à condition que l'herbe soit intelligemment produite. A noter ici que les épandeurs centrifuges couvrent de grandes surfaces en peu de temps ; or, par rapport à 1958, par exemple, un kilogramme de poids vif de bœuf permet d'acheter presque deux fois plus d'engrais azoté en 1970. En phase de *croissance staturale* on peut avoir une productivité à l'hectare de 600 à 800 kg de poids vif tout en n'ayant que des croissances individuelles journalières de 500 à 800 g.

La fumure azotée nous paraît être le facteur le plus important de l'abaissement du prix de revient du bœuf. Bien sûr, il ne faut pas augmenter la production d'herbe pour la gaspiller et il faut être en mesure de stocker des excédents et faire jouer les « accélérateurs » et les « freins » que sont les barres de coupe, les densités de chepel « modulées » et tout cela veut dire qu'il faut un parcellement minimum des herbages, ainsi que le soulignent les derniers rapports de BERANGER sur ce chapitre.

- Enfin, pour que les choses soient claires, il faut savoir que, dans notre esprit, parler de la rentabilité du bœuf d'herbe, c'est penser à la valorisation « d'herbages obligatoires », mais ce n'est pas penser à la valorisation d'un sol où l'on pourrait faire *soit* des bœufs, *soit* de bons blés, colzas, maïs, etc., car les rapports de prix sont bien évidemment défavorables aux bovins de boucherie. Si les rapports de prix venaient à être sensiblement modifiés, tous les éléments favorables pourraient être remis en cause.

EN RESUME.

Produire de la viande de bœuf en activité principale, *cela n'est pas attractif* en Normandie, là où l'on peut cultiver le sol et indépendamment de spéculations sur les cours du maigre, spéculations qui représentent pourtant pour les spécialistes l'espérance principale de profits.

Mais il y a des surfaces en herbe où le mâle castré, pacifique et vivant en plein air, peut justifier une production fourragère intensifiée par le parcellement et de fortes fumures, pour aboutir au prix de revient le plus compétitif actuel, mise à part la vache laitière de réforme, dont la viande n'est qu'un sous-produit. A défaut de très haute rentabilité, le *bœuf* d'herbe présente l'avantage d'être un capital toujours mobilisable, demandant peu de travail et d'infrastructure, mais beaucoup d'intelligence pour son « management » et cela n'est pas fait pour déplaire à certains Normands, qui sauront éventuellement, le jour où les conditions seront favorables (mais pas avant !), changer leur fusil d'épaule.

J. BARBIER,

Maison de l'Elevage de Bernay.